# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le mardi 22 février 2022

Heure : 19 h

Lieu : En virtuel via Teams

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Garry Bruneau

Normand Courtemanche

Louise Essiembre, vice-présidente

Marc Larochelle

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri, présidente

**Élèves conseillers :**

Benjamin Dennie

Mia Toner

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Michelle Faubert, intervenante ACA, Service de bien-être et inclusion

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du Service des ressources humaines

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

**ABSENCE MOTIVÉE**

**Conseiller scolaire :**

André Bidal

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 18 h avec la reconnaissance des territoires autochtones.  
Elle fait un doux rappel que les membres qui éprouvent des défis techniques sont priés de communiquer avec l’appui technique au numéro de téléphone fourni dans un courriel.

1. Appel nominal

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle RÉSOLUTION : 22-14  
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE l’absence motivée de M. Bidal soit consignée au procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 22 février 2022. »**

1. Adoption de l’ordre du jour

Mme Salituri demande l’ajout du point 10.3 Congrès annuel 2022 et formation de l’AFOCSC. Elle note une correction à l’ordre du jour – la réunion du comité de gouvernance n’était pas une réunion extraordinaire.

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle RÉSOLUTION : 22-15  
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 22 février 2022 tel que révisé. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts

Sans objet

1. Comité plénier à huis clos

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 22-16  
APPUYÉ PAR : M. Courtemanche ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h 34 présidé par   
Mme Essiembre, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

Il est proposé par M. Legault, appuyé par M. Courtemanche que la séance à huis clos soit levée à 18 h 43. Adoptée

La séance publique reprend à 19 h.

1. Prière

Mme Salituri invite M. Berthiaume à réciter la prière portant sur le fruit de l’Esprit : Amour.

1. Présentation
   1. École St-Thomas – *différée en vue du retour sécuritaire à l’école en présentiel*
2. Adoption du procès-verbal

* Réunion ordinaire du Conseil du 25 janvier 2022

PROPOSÉ PAR : M. Legault RÉSOLUTION : 22-17  
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue  
le 25 janvier 2022 tel que présenté. »**

1. Suivi découlant du procès-verbal

Sans objet

1. Affaires sur le plan provincial
   1. AFOCSC – Approbation de l’entente de principe avec les associations  
      de directions d’écoles et directions adjointes

M. Henry partage la note de service de l’AFOCSC confirmant que l’entente de principe avec les associations de directions d’écoles et directions adjointes a été approuvée par toutes les parties centrales et acceptée par la Couronne. Les modalités sont maintenant applicables, à l’exception des augmentations salariales qui seront applicables suite à l’approbation de notre entente locale, ou au plus tard le 30 juin 2022. Il remercie Mme Foucault et Mme Ruddy qui ont fait partie des membres de l’équipe de consultation. pour leur expertise et leur dévouement durant ces nombreuses journées de négociations.

* 1. AFOCSC – Prix d’excellence en éducation catholique de langue française 2022

Mme Salituri invite les membres à lui acheminer par courriel le nom de membres à nominer pour ce prix.

M. Montpellier demande si le critère de ne pas être un membre du conseil d’administration est applicable à l’année dernière ou bien l’année en cours. Mme Salituri répond que c’est pour l’année 2021-2022.

* 1. AFOCSC – Congrès annuel 2022 et formations

Mme Salituri informe les membres que le congrès annuel sera en présentiel du 26 au 28 mai prochain à Toronto. Il est possible que l’assemblée générale annuelle soit tenue en présentiel et en virtuel. Le programme est à suivre et les inscriptions seront ouvertes à la mi-mars. Les élèves conseillers sont invités à participer, incluant les élèves élus pour le mandat débutant le 1er août 2022. Elle note que pour une première fois, l’AFOCSC défrayera le coût des chambres d’hôtel des membres du conseil d’administration. Une séance d’information pour les membres du public intéressés à présenter leur candidature pour les élections scolaires sera offerte le 9 avril 2022.

M. Henry demande aux membres d’informer Mme Mainville par courriel de leur intérêt de participer. Elle coordonnera les inscriptions et les réservations.

1. Étude des recommandations des comités
   1. Comité de gouvernance

Mme Salituri présente le rapport du comité de gouvernance. Le sondage pour l’autoévaluation de la gouvernance du Conseil fut relancé en raison d’un défi technique. Elle invite tous les membres à le compléter. Une politique sera élaborée pour clarifier les pratiques liées aux élections annuelles de la présidence et vice-présidence ainsi qu’aux élections scolaires.

M. Henry note que le Règlement de procédure 98-01 sera également révisé afin de refléter les nouvelles dates du mandat des conseillères et conseillers scolaires à compter du 15 novembre 2022.

* Procès-verbal de la réunion du 11 février 2022

PROPOSÉ PAR : M. Courtemanche RÉSOLUTION : 22-18  
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance tenue le 11 février 2022. »**

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 22-19  
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques suivantes selon le cycle annuel de révision (statu quo) :**

* + [**GOU 18.0 Délégation de pouvoirs**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU18_00.docx)
  + [**GOU 19.0 Rôle et responsabilités de la direction de l’éducation**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU19_00.docx)
  + [**GOU 20.0 Embauche de la direction de l’éducation**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU20_00.docx)
  + [**GOU 21.0 Évaluation du rendement de la direction de l’éducation**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU21_00.docx)
  + [**GOU 25.0 Calendrier scolaire**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU25_00.docx) **»**
* Calendriers scolaires 2022-2023

M. Henry fait un survol des résultats de la consultation et les deux options présentées pour chaque région. Il note que la journée d’apprentissage professionnelle du  
24 octobre 2022 dans le calendrier scolaire d’Algoma et celui de Sudbury-Manitoulin fut changée après la consultation en raison de la note de service du ministère de l’Éducation encourageant les conseils scolaires à cibler cette date en raison du jour du scrutin pour les élections municipales et scolaires. Il convient qu’il est plus facile de gérer une école étant un lieu de scrutin lorsque les élèves ne sont pas présents. Plusieurs répondants souhaitaient repousser le congé de Noël. Les conseils scolaires limitrophes n’étaient pas intéressés. Il note que le calendrier scolaire 2023-2024 verra un retour plus tard après le Jour de l’An. Il y a des délibérations en cours pour ajouter une ou deux journées d’apprentissage professionnel afin de fournir amplement de temps à couvrir tous les sujets mandatés. Il remercie Mme Mainville de son appui dans le processus d’élaboration des calendriers scolaires ainsi que M. de la Riva au niveau des communications. Les communiqués conjoints seront émis demain.

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle RÉSOLUTION : 22-20  
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvelon approuve le calendrier scolaire 2022-2023 respectif pour le district d’Algoma et les districts de Sudbury-Manitoulin. »**

* 1. Comité de leadership en éducation catholique

M. Montpellier fait un survol des points saillants de la réunion. Les résultats de l’autoévaluation étaient positifs. Le Conseil s’apprête à lancer trois sondages aux élèves au printemps.

M. Henry apporte l’attention aux données sur les postes vacants en date du 15 février, et ce, à la demande de M. Courtemanche. Les membres constatent la pénurie à plusieurs niveaux comme c’est la situation dans plusieurs conseils scolaires.

M. Courtemanche note une correction au procès-verbal. C’est lui qui a proposé et non appuyé la nomination de M. Montpellier à la présidence du comité.

* Procès-verbal de la réunion du 15 février 2022

PROPOSÉ PAR : M. Legault RÉSOLUTION : 22-21  
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance tenue le 11 février 2022 tel que révisé. »**

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOSÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 22-22  
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve la politique suivante selon le cycle annuel de révision (statu quo) :**

* + **[GOU 28.0 Éducation de la petite enfance](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU28_00.docx" \o "Politique d'éducation de la petite enfance) »**
* Entente de services avec la Mississauga First Nation

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle RÉSOLUTION : 22-23  
APPUYÉ PAR : M. Bruneau ADOPTÉE

**« QUE le Conseil ratifie l’Entente de services négociée entre le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario et le** **Mississauga First Nation, signée   
le 8 décembre 2021. »**

* 1. Comité consultatif pour l’enfance en difficulté

Mme Bisson présente le rapport. Mme Barrette a présenté le Plan d’accessibilité, ce qu’elle a trouvé très intéressant de voir tout le travail qui se poursuit dans nos écoles. Les membres étaient en accord d’acheminer, au nom du CCED, une lettre d’appui au ministère de l’Éducation (MÉO) pour souligner la pénurie d’infirmières et des services auxiliaires dans nos écoles (Note Politiques/Programmes no 81). Une lettre d’appui sera également acheminée pour les services d’orthophonies. L’initiative « Holistic Arts Program » fut présentée par Mme Cull, travailleuse sociale.

M. Henry indique que la situation est très complexe et remonte dans les années 1980. C’est un défi dans nos écoles comme Jean-Paul II où il y a plusieurs élèves à grands besoins. Il souligne que la NPP no 81 place le Conseil dans une situation à risque au niveau de l’assurabilité et des erreurs de dispense de services de soins de santé en ayant des gens avec moins de qualifications. Le Comité des initiatives tient une réunion extraordinaire le 25 février pour traiter de cette question. Le CODE demande aussi au MÉO un sursis d’au moins un an avant la mise en œuvre. C’est un dossier qui peut devenir politique.

M. Montpellier partager avoir reçu un appel d’un parent concerné par les services d’orthophonie.

M. Henry lui demande de lui acheminer le nom du parent et ses coordonnées afin d’assurer un suivi.

* Procès-verbaux de la 1re et 2e réunion du 8 février 2022

PROPOSÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 22-24  
APPUYÉ PAR : M. Larochelle ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif pour l’enfance en difficulté tenue le 8 février 2022. »**

* 1. Comité de participation des parents  
       
     M. Berthiaume présente le rapport. Le président du CPP, M. Thibert, a accepté d’être la personne contact pour le projet des ressources d’apprentissage sur la vérité et la réconciliation avec les PNMI. En collaboration avec Parents partenaires en éducation (PPE), quatre capsules vidéos en français seront montées. Le congrès annuel de PPE se tiendra du 21 au 23 avril 2022 en virtuel.
* Procès-verbal de la réunion du 16 février 2022

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 22-25  
APPUYÉ PAR : M. Courtemanche ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance tenue le 11 février 2022. »**

1. Rapport des élèves conseillers
   1. Districts d’Algoma et de Manitoulin  
        
      Benjamin Dennie a profité de la longue fin de semaine à l’occasion du Jour de la Famille et de la journée d’intempérie d’aujourd’hui. Les écoles secondaires ont fait diverses levées de fonds dans le cadre de la St-Valentin et des activités en lien avec les Jeux olympiques d’hiver 2022.
   2. District de Sudbury  
        
      Mia Toner a hâte de retourner à l’école suite à plusieurs journées d’intempérie. Elle partage de belles photos d’activités pour le Mois de l’histoire des noirs qui ont eu lieu dans plusieurs écoles secondaires pour apprécier leur culture et traditions. Une vidéo réalisée au Collège Notre-Dame sera d’ailleurs diffusée par Radio Canada. MADD Canada a fait une présentation aux élèves de l’école secondaire du Sacré-Cœur afin d’inspirer les élèves à faire des bons choix.

Mme Rossini remercie l’équipe du Service d’appui à l’apprentissage d’avoir préparé des capsules sur le Mois de l’histoire des noirs pour les élèves de la maternelle à la 12e année. Demain est la Journée du chandail rose dédiée à la prévention de l’intimidation.

M. Henry remercie les élèves de leur excellent rapport. Il est fier de Benjamin qui a fait son choix d’études postsecondaires en sciences politiques.

1. Information
   1. #NouvelonEnAction février 2022 – fruit de l’Esprit : Amour  
        
      Mme Rossini invite les membres à cliquer les liens des diverses ressources en lien avec le fruit de l’Esprit : Amour.

Mme Salituri est impressionnée avec les ressources partagées pour le bien-être.

1. Période de questions (membres du Conseil)

Sans objet

1. Avis de motion

Sans objet

1. Levée de la séance

M. Henry fait un doux rappel aux membres de la réunion extraordinaire du Conseil convoquée le 22 mars prochain à 16 h par Teams pour traiter de deux questions ne pouvant pas attendre à la réunion du mois d’avril.

Il est proposé par Mme Essiembre, appuyé par Mme Allen, que la séance soit levée à 20 h 21. Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM  
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier